

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été délivré le 02 Mai 2022 sous la référence 14222, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur les communes de SARRAS et OZON , sur une superficie de 343 mètres linéaires sur la commune d'OZON, et 820 mètres linéaires sur la commune de SARRAS, pour le maintien et le raccordement du réseau d'assainissement, le tout figurant sur le plan figurant ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence 14222 :

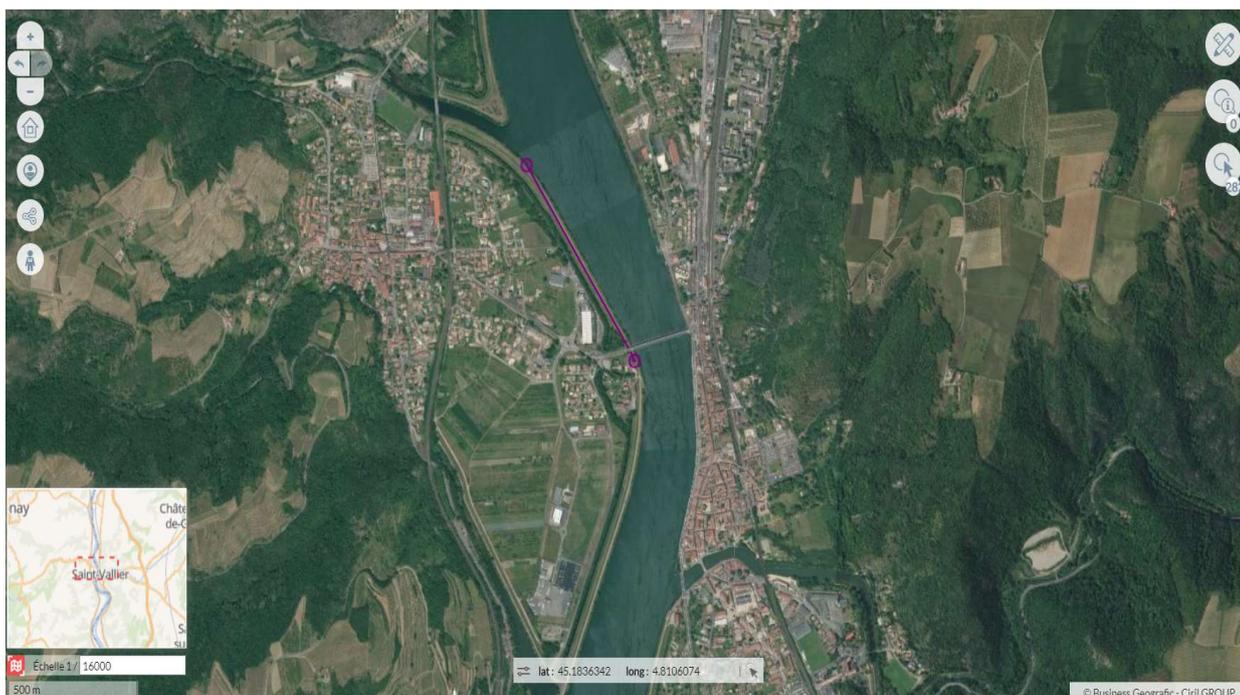
- c.barthou@cnr.tm.fr
- OU Direction Territoriale Rhône-Saône - Département domanial – Bâtiment CNR ZA Véréday 950 rue du stade 69420 AMPUIS.

Cette délivrance peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis auprès du :

Tribunal administratif de Lyon
Palais des Juridictions administratives
184, rue Duguesclin
69433 Lyon Cedex 03
tél. : 04 78 14 10 10
greffe.ta-lyon@juradm.fr
<http://lyon.tribunal-administratif.fr>

Le présent avis a été mis en ligne le 05 mai 2022.

Commune de SARRAS



Commune d'OZON

